

VILLE DE NIORT

**DP 79191 19 X0888** AUTORISATION
D'EXECUTER LES TRAVAUX EXEMPTES DE
PERMIS DE CONSTRUIREAG FONCIER
Monsieur Dominique GIBEAUD
4 rue Martin Luther King
79000 NIORT**Adresse des travaux :**

34 Rue des Grands Champs 79000 NIORT

Emprise au sol :

Surface de plancher :

Nombre de bâtiments :

Nombre de logements :

LE MAIRE

Vu la demande susvisée déposée en date du 29/10/2019 et complète en date du 29/10/2019 ayant pour objet :

-Division de parcelle en vue de construire

Vu le code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 avril 2016 et opposable le 20 avril 2016, modifié le 10 avril 2017 et opposable le 24 avril 2017, et modifié de manière simplifiée le 10 décembre 2018 et opposable le 21 décembre 2018 et notamment la réglementation applicable à la zone UM dans laquelle se trouve le projet ;

Vu les plans et descriptifs joints à la demande ;

Vu le Certificat d'Urbanisme Opérationnel CU7919119X01366 délivré le 28/10/2019 ;

ARRETE :

LA DECLARATION PREALABLE NE FAIT L'OBJET D'AUCUNE OPPOSITION pour le projet décrit dans la demande susvisée ;

Le projet susvisé n'a fait l'objet d'aucune prescription particulière. En conséquence, la création du lot en vue de construire peut être réalisée conformément à la déclaration déposée. La présente décision vaut autorisation de vente du lot et un permis de construire peut être délivré.

L'avis de dépôt en mairie a été affiché le 04/11/2019

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales elle devient exécutoire à compter de sa réception.

Pour le Maire de Niort
L'Adjoint délégué,
Marc THEBAULT

18 NOV. 2019